

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Mars 2009

Secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Absents excusés : Franck MARDUEL, Mathieu PIEGAY, Catherine GONCALVES.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 février 2009.

Approuvé à l'unanimité

Compte Administratif exercice 2008 :

Dépenses de Fonctionnement :

- prévues : 794 842 €
- réalisées : 684 708,92 €

Recettes de Fonctionnement :

- prévues : 794 842 €
- réalisées : 808 880,13 €

Excédent de Fonctionnement : 124 171,21 €

Dépenses d'Investissement :

- prévues : 647 213,60 €
- réalisées : 508 480,16 €

Recettes d'Investissement :

- prévues : 647 213,60 €
- réalisées : 643 567,07 €

Excédent d'Investissement : 135 086,91 €

Résultats du compte administratif votés à l'unanimité.

Affectation de l'excédent de fonctionnement en section d'Investissement acceptée à l'unanimité.

Madame MORAND : compte de gestion en fonctionnement et en investissement :

Compte de gestion approuvé à l'unanimité.

Vote du taux des trois taxes des impôts 2009 :

Taxes	Base d'imposition prévisionnelle 2009	Taux 2008
Taxe d'Habitation	706 600 €	19,06 %
Taxe Foncière bâti	444 700 €	28,27 %
Taxe Foncière non bâti	29 100 €	80,38 %

Vote pour le maintien des taux à l'unanimité.

Vote pour les subventions données par la mairie pour l'année 2009 :

Subventions à hauteur de 7 675,28 € pour à l'unanimité.

Budget Primitif 2009 :

Recettes et Dépenses de Fonctionnement :

- prévues : 652 899

Recettes et Dépenses d'Investissement :

- prévues : 670 894 €

Vote pour à la majorité et une abstention pour le budget tel qu'il est présenté.

Compte Administratif Assainissement 2008 :

Résultats d'exploitation : 22 480,67 € en excédent de clôture.

Résultats d'investissement : 70 591,35 € en excédent de clôture.

Compte approuvé à l'unanimité.

Délibération sur l'affectation du résultat du compte administratif :

L'excédent d'un montant de 8 396,67 € sera affecté à la réserve assainissement Investissement et les 14 084 € seront reportés au compte 002 recette d'Exploitation.

Pour l'affectation des 8 396,67 € en Investissement à l'unanimité.

Vote du compte de gestion du Receveur :

Résultats de Monsieur le Maire en accord avec les comptes du receveur.

Approbation à l'unanimité du compte de gestion de Madame MORAND.

Budget Assainissement 2009 :

Proposition 2009 section Exploitation

Dépenses et Recettes pour un montant de 45 073 €

Investissement prévu :

Dépenses et Recettes pour un montant de 152 962 €

Proposition acceptée à l'unanimité.

Compte Administratif 2008 Lotissement « La Fondelvs » :

Fonctionnement Dépenses :

- prévues : 732 700 €

- réalisées : 678 522,81 €

Fonctionnement Recettes :

- prévues : 732 700 €

- réalisées : 773 606,31 €

Investissement Dépenses :

- prévues : 532 700 €

- réalisées : 505 116,50 €

Investissement Recettes :

- prévues : 532 700 €

- réalisées : 505 116,50 €

Résultats acceptées à l'unanimité.

Vote du Compte de Gestion du Receveur :

Le compte du receveur est en accord avec celui de Monsieur le Maire.

Compte voté à l'unanimité.

Budget 2009 Lotissement « La Fondelvs » :

Fonctionnement Dépenses et Recettes :

- prévues : 11 400 €

Investissement Dépenses et Recettes :

- prévues : 5 700 €

Vote du Budget approuvé à l'unanimité.

Synthèse des comptes :

Cette année 2008, on constate une diminution des investissements et un désendettement de la commune.

Capacité d'autofinancement stable.

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat pour le fond de compensation de la TVA.

Après exposé de Monsieur FROMONT sur le droit au versement en 2009, des attributions du fond au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fond qui s'engagent par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité et prend acte que le montant des références est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices de 2004 à 2007 soit 528 580 €

Et décide d'inscrire au budget de la commune 568 059 € de dépenses réelles d'investissement soit une augmentation de 7,5 %.

La participation du SYDER est fiscalisée pour l'année 2009.

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer le compromis d'acte de vente pour l'acquisition d'une parcelle de 8 m² de terrain à Monsieur Noël BERTRAND.

Tarif du m² : 50 € soit 400 € les 8 m².

Vote à l'unanimité.

Délibération avenant au marché voirie accès logements SEMCODA :

Suite à une entrevue avec la commune, le propriétaire riverain et les représentants du Club de Pétanque de RONTALON qui utilise ce terrain, il est décidé de modifier le choix de prendre l'option numéro 2 du marché de travaux de voirie passé avec l'entreprise CARLE T.P. pour un montant de 1 755 €HT.

Il faut de plus prévoir des travaux de dépose et de pose d'une barrière amovible pour un montant de 900 €HT.

Le montant du marché total est moins élevé, du fait de ces modifications soit :

- marché de base	22 574 €HT	26 998,50 €TTC
- option numéro 2	11 755 €HT	2 098,98 €TTC
- travaux complémentaires	900 €HT	1 076,40 €TTC
- TOTAL	25 229 €HT	30 173,88 €TTC

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour.

Délibération pour lancer la consultation « Etude et travaux de sécurisation dans le bourg ».

Vote pour l'autorisation à l'unanimité.

INFOS COMMISSIONS :

- **Bâtiments : Jean-Yves BOUCHUT :**

La commission sécurité passera à la salle des fêtes et à la maison des Alanqués vendredi 3 avril 2009.

- **Communication : Clément BALLY :**

Mise en place d'une mutualisation des moyens au niveau de la COPAMO.

- **Culture et Associations : Germaine MURE :**

Possibilité d'exposition des Amis des Arts en 2010 à RONTALON. Le Conseil est d'accord sur le principe mais souhaite connaître le coût d'une telle animation.

Le Conseil Local de Développement (ACCOLADE) étudie :

- la mise en place d'une centrale de mobilité,
- l'organisation de rabattement vers des transports en commun,
- la création de parkings près des gares et des transports en commun,
- un projet de bus CRAPONNE/LYON,
- la possibilité de favoriser les déplacements doux,
- une plateforme de co-voiturage,
- un projet d'auto-écoles sociales,
- un moyen pour encourager la consommation sur place (commerces de proximité),
- la location de véhicules pour les jeunes et les personnes âgées,
- des plans de déplacements interentreprises sur l'ouest lyonnais.

- **Voirie : Jean-Paul THORAL :** Il nous avise que les Brigades Vertes seront là le jeudi 2 avril et s'occuperont du chemin qui va de la station à la chapelle St Vincent.

Les brigades de maçonnerie mi-avril pour le mur du CLSH et les Brigades de rivière à la Tuilière pour le pont.